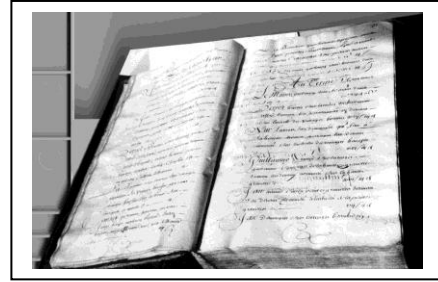


# Les « thuilles » des Telleries.



Pour les villageois de Coursay l'étang des Tuileries, c'est « dans les Telleries ». Ce nom dénomme d'ailleurs toujours les bois et taillis environnants qui leur sont communs.

« Telleries » comme expression locale de Tuileries qui rappellent qu'ici, dans la dépression où se love le plan d'eau, on extrayait jadis la glaise qui servait à fabriquer des tuiles.

Et si les habitants de Coursay continuent de posséder en commun ces espaces, aujourd'hui loués en partie à la commune pour le franc symbolique et pour 99 ans, c'est en contrepartie d'une redevance attachée jadis à la châtelainie de Clisson. C'est dans les pages d'un très gros manuscrit datant de la réformation des domaines de 1679 que nous en avons retrouvé trace. En haut du feuillet 84 nous lisons « Thuilles de rente, dues à la dite seigneurie, au terme de mi-aoust. Sur les terrements de Coursay et la Brunaire en la paroisse de monnières un millier et demy de thuilles... ».

Les habitants de Coursay conservent un extrait de cet aveu datant de 1844. Il semble que ce document leur fut précieux car la redevance en tuiles, abolie par la révolution fut transformée en redevance en argent et céréales au profit de l'hôpital de Clisson. C'est ce qu'atteste le plus vieux document détenu par le village et dont le premier mot est « Napoléon ». Or l'abandon des redevances pré-révolutionnaires avaient souvent motivé la prétention des communes à récupérer les communs de villages. C'est en fournissant ces preuves écrites qu'au terme d'une longue opposition le village de Coursay a obtenu le 29 décembre 1875 un « avis motivé du comité consultatif des communes » considérant qu'au vu des « titres anciens » produits, « la commune n'a donc pas droit aux communs annexés à ce village ».

Il y a vingt ans la municipalité d'Albert Méchineau a pu s'appuyer sur la force et l'intelligence du rassembleur Germain Perthuis. Et c'est ainsi que l'ensemble des villageois a mis à la disposition de la commune pour un franc symbolique et pour 99 ans ses communs, à charge pour ladite commune d'y creuser un étang et d'y aménager un espace de loisirs ouvert à tous. Les habitants de Coursay peuvent en contrepartie y pêcher gratuitement et les vigneronns y vendre leurs excellents muscadets. C'est ainsi qu'en coopération de bonne intelligence avec l'association « Tuileries pêche et loisirs » chargée par la commune de l'animation du site, le village rassemblé depuis 1997 dans son association de « l'Arche de Coursay » s'est vu confier la gestion du bar ouvert fidèlement chaque week-end d'été.

**Albert Méchineau**

